



Recours contre un refus de visa

Par **SAM**, le **20/05/2009** à **11:52**

Bonjour, rnje suis etudiante tunisienne qui a procede a une demande de visa de long sejour à l'ambassade de france a tunis et ce visa a ete refuse deux fois(j ai fait deux fois la demande)rnj ai fais un recours aupres de la commission de recours a Nantes elle m a répondu apres sept mois de silence et elle m a dit qu'elle a enregistré ma requête rnje souhaite savoir combien dois-je attendre pour avoir une réponse finale de la part de la commission

Par **anais16**, le **22/05/2009** à **19:52**

Bonjour, rnla Commission a deux mois pour donner suite à votre recours et au-delà de ce délai, c'est un refus implicite de votre demande.rnDans l'immense majorité des cas, la commission ne répond pas.rnrnIl ne vous reste plus qu'à saisir le Conseil d'État par un recours en annulation du refus implicite de la commission. Il vous faut alors prendre un avocat.rnrnSachez que les recours contre des refus de visas pour étudiants n'aboutissent que très rarement.

Par **SAM**, le **22/05/2009** à **20:11**

bonsoir rnla commission m a envoyé un courrier pour me dire qu'elle a enregistré ma demande apres sept mois de silence rndurant ce temps j ai saisi le conseil d'État qui m a envoyé un courrier pour me dire qu'il a enregistré ma demande rnje souhaite vraiment savoir à peu près combien je dois attendre encore pour avoir une réponse rnj ai envoyé un recours à la commission le 17 novembre et elle m a répondu 11 mai rnnet j ai envoyé un recours au conseil

d etat en mars et il m a repondu en avril*rnseulement pour me dire qu ils ont enregistre ma demande